

Spectacle « La Magie »
Vendredi 8 juin

Chaingy en Musique
Vendredi 29 juin

La course cycliste
Le 8 juillet

Fête nationale
Vendredi 13 juillet

n° 78

Mai 2012

CHAINGY ÉCHOS

Dossier  p. 8 et 9
**LES FINANCES
MUNICIPALES**

SOMMAIRE

| | |
|----------------------------|-----------------|
| ▣ CHAINGY, MA VILLE | p. 3 à 7 |
| ○ Évènements | p. 3 et 4 |
| ○ Conseil de jeunes | p. 5 |
| ○ Travaux | p. 5 |
| ○ Infos mairie | p. 6 et 7 |
| ▣ DOSSIER | p. 8 à 9 |
| ○ Les finances municipales | p. 8 et 9 |
| ▣ VIE ASSOCIATIVE | p. 10 à 14 |
| ○ Loisirs | p. 10, 11 et 12 |
| ○ Culture | p. 12 |
| ○ Sports | p. 13 et 14 |
| ○ Solidarité | p. 14 |
| ▣ INFOS PRATIQUES | p. 15 |
| ▣ AU FIL DU CONSEIL | p. 16 |



Spectacle kudo - ALSH



Initiation BMX- ALSH



Foire Horticole et Florale 2012 le pays basque



Animation du nouvel an chinois à la bibliothèque

- ▣ Responsable du Bulletin Municipal : Jean Pierre Durand
- ▣ Commission Information : Fabrice Viginier, Frank Boulay, Michel Fauguin, Yves Lopez, Chantal Pué, Alain Soubiron, Ernesto Tumminello
- ▣ Rédaction, documentation et diffusion : Mairie de Chaingy - Revue officielle d'information municipale diffusée gratuitement - Reproduction et vente interdites - Dépôt légal Mai 2012
- ▣ Conception et réalisation : Agence Leitmotiv

La mairie de Chaingy a choisi d'imprimer ce document sur du papier issu de forêts gérées durablement.





Événements

☐ Spectacle familial haut en couleur

VENDREDI 8 JUIN

20H30

SALLE POLYVALENTE

« LA MAGIE » : THÉÂTRE CLOWNESQUE TOUT PUBLIC

La Commission Vie Culturelle et Associative vous propose comme chaque année, un spectacle tout public à partager en famille.

L'histoire :

Rita et Lili Rose viennent très sérieusement donner une conférence sur le chou-fleur. Mais voilà qu'on leur offre un gros cadeau : 1000 et un tours de magie. Voici nos deux clowns enthousiastes, qui s'improvisent magiciennes... Rita au mode d'emploi et Lili Rose à la baguette, se lancent dans des tours inédits et périlleux.



ENTRÉE GRATUITE

☐ Rendez-vous à Chaingy en Musique

VENDREDI 29 JUIN 2012

20H30

DANS LA COUR DE LA MAIRIE

Cette année la commune organise un concert de jazz, plus intimiste, dans la cour de la mairie. Entre les pierres de l'Église et la pergola fleurie, venez écouter le rythme entraînant du groupe « Lady Bird Jazz' Tet ».

Le Lady Bird Jazz'Tet est un quintet

composé de quatre instrumentistes (piano : Mathieu Debordes, saxophones et flûte : Bruno Texier, contrebasse : Patrice Joubert, batterie : Hervé Joubert), complété par une chanteuse (Anne-Laure Moinet).

Cette formation poitevine se joue de tous les styles et se plaît à remanier les standards américains ainsi que les grands titres de la chanson française.

Ce groupe de jazz fait parler de lui avec bonheur, et les cinq partenaires, de par



leur sens de la scène et leur qualité musicale, nous offrent un spectacle jubilatoire. (En cas de mauvais temps, la manifestation se déroulera à la salle polyvalente).

☐ Chaingy Animation en action



LES MÈRES À L'HONNEUR

DIMANCHE 3 JUIN

À PARTIR DE 10H30

PLACE DU BOURG

Chaingy Animation vous invite à l'occasion de la fête des mères. Une rose sera offerte aux mamans.

À midi, les familles partageront un verre de l'amitié proposé par l'association.

LA FÊTE DU 14 JUILLET, UN DES GRANDS RENDEZ-VOUS DE L'ANNÉE

L'association Chaingy Animation vous propose une soirée de fête autour d'un bon repas, accompagné de danse, de musique qui rassemblera petits et grands !

À 22h sonnera le départ de la retraite aux flambeaux accompagnée par le Pony Club de Goumat et l'harmonie de Saint-Ay.

Le feu d'artifice attendu de tous sera tiré à 23h, suivi d'une fin de soirée dansante sur l'esplanade sportive, avec buvette à disposition.

Un coupon de réservation pour le repas, avec indication du menu, sera distribué dans les boîtes aux lettres courant juin.

Pour marquer cet événement à Chaingy, venez nombreux partager ces moments de détente.



RENSEIGNEMENTS :
DANY LEGROUX
TÉL. : 06 20 03 92 37
dany.legroux@free.fr

VENDREDI 13 JUILLET
À PARTIR DE 19H
AU COMPLEXE SPORTIF
LUCIEN GRIGNOUX



Amateurs de photos, c'est à vous !

Concours de Photos à Chaingy sur le thème " les animaux domestiques "

DU 1^{ER} JUIN
AU
31 AOÛT 2012

La commission Vie Culturelle et Associative de Chaingy organise un concours de photos sur le thème :

" les animaux domestiques "

Vos animaux, du poisson rouge au hamster en passant par le chat, le chien ou même le furet, vous font rire par leurs attitudes, leurs comportements ? Immortalisez ces instants exceptionnels et participez au concours !

Ouvert aux cambiens, le concours se déroulera du 1^{er} juin au 31 août.

Chaque participant présentera 1 à 4 photos, montées sur un support carton rigide (format minimum 18 x 24).

Les photos doivent être remises en mairie au plus tard le 31 août, dans une enveloppe avec nom, prénom, adresse, éventuellement numéro de téléphone du participant. Les photos devront être accompagnées d'un titre légendé.

Le jury, constitué des membres de la commission Vie Culturelle et Associative, décernera les prix aux 4 premiers lauréats.

Les photos primées, après accord du participant, seront présentées lors d'une exposition à l'occasion de la Fête du Village du 16 septembre 2012.

Les résultats seront publiés dans le Chaingy Echos de Novembre 2012 et sur le site internet de la commune.

DROITS ET RÈGLEMENT :

- L'auteur des photos garantira être l'auteur et détenir tous les droits.
- Les organisateurs du concours déclinent toute responsabilité, en cas de réclamation d'une personne figurant sur un des tirages exposés.
- Les participants mineurs fourniront une autorisation parentale.
- Tout litige éventuel sera réglé par le jury de la Commission Vie culturelle et Associative.

**RENSEIGNEMENTS
COMPLÉMENTAIRES :**
MICHEL FAUGOUIN - 06 07 35 50 40
STÉPHANIE PINTO - 02 38 46 65 29

Course cycliste à Chaingy

Prix de la municipalité, des commerçants et artisans cambiens.

Organisé par le club Saint-Jean-de-la-Ruelle Cyclisme.

Course pour les 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} catégories départementales

- Départ 13h30 devant la mairie pour les 3^{ème} et 4^{ème} catégories 60 km.
- Départ 15h30 devant la mairie pour les 1^{ère} et 2^{ème} catégories 72 km.
- Circuit : Place du bourg, rue des Déportés, rue de la Barre, rue des Coudras, route des Poiriers, rue du 11 novembre, Place du bourg.

Les piétons seront priés de ne pas traverser les voies devant les coureurs et de tenir les chiens en laisse.

Les véhicules circuleront obligatoirement dans le sens de la course.

Le stationnement sera interdit sur la chaussée le long du parcours et ce pendant la durée de la course afin d'assurer la sécurité des habitants et des participants.

Nous nous excusons par avance de la gêne que cela pourrait occasionner et vous remercions de votre compréhension.



Nous comptons sur votre présence pour encourager les coureurs.

**DIMANCHE 8 JUILLET
DE 13H À 18H**

Le samedi Rose

Matinée d'information et sensibilisation sur la maladie du cancer du sein, au mois d'Octobre, à l'occasion de l'opération nationale « Octobre rose » de la lutte contre le cancer du sein. Plus d'infos au prochain numéro.



SAMEDI
20
OCTOBRE





Conseil de jeunes



Les débuts du Conseil de Jeunes : découverte et sensibilisation

UNE VISITE LUDIQUE DE LA MAIRIE

Inscrit dans une démarche citoyenne, le Conseil de Jeunes a pour objectif de découvrir les différentes institutions françaises.

Aussi, le mercredi 15 février, le Conseil de Jeunes se rendait en mairie afin d'y découvrir son fonctionnement et les différents services.

A leur arrivée, les jeunes élus se sont vu remettre un plan de la mairie afin de pouvoir identifier chaque service. Ils ont alors parcouru les bureaux et questionné les agents sur leurs missions, leurs relations avec les autres services ainsi qu'avec les organismes extérieurs. A l'issue de leurs entretiens, ils recevaient des pièces d'un puzzle à reconstituer, représentant la mairie.



UNE SENSIBILISATION DES SITES À RISQUES

Le lendemain, le Conseil de Jeunes se réunissait pour une séance plénière dédiée à la découverte des sites à risques (carrières, chantiers, maisons abandonnées, chemin de fer, etc).

Pierre Angosto, Chef de Service de la Police Municipale de Chaingy, est venu animer la réunion en expliquant les différents dangers et répondant aux nombreuses questions et scénarios imaginés par des élus décidément très curieux et imaginatifs !

Travaux

Bâtiment loisirs jeunesse

EPISODE 1 : DÉMOLITION ET INSTALLATION DU CHANTIER

Comme nous l'avons annoncé, les travaux pour le futur bâtiment Loisirs-Jeunesse ont débuté à la mi-mars, pour une durée prévisionnelle de 1 an.

À chaque numéro, vous pourrez suivre l'évolution du chantier et avoir les informations essentielles concernant la circulation et le stationnement. Une note d'information est actuellement disponible en mairie, et téléchargeable sur le site internet, dans la rubrique « la ville » puis « travaux ».

Les plans de la structure et plans d'ensemble sont disponibles en mairie, pour plus de détails sur l'implantation et l'environnement des bâtiments.



Démolition des anciens bâtiments et désamiantage du Point Accueil Jeunes



Terrassement du terrain - plateforme en construction

ATTENTION !
POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ,
LE CHANTIER EST STRICTEMENT
INTERDIT AU PUBLIC.

DES INDICATIONS DE CIRCULATION
PIÉTONNE ONT ÉTÉ
INSTALLÉES SUR LE SITE.



Chaingy se mobilise cet été

OPÉRATION SOLIDARITÉ VOISINAGE

Si vous comptez parmi vos voisins une personne âgée vivant seule, n'hésitez pas à contacter la mairie au **02 38 46 67 10** ou le **15** en cas de comportement ou d'évènement inhabituel pouvant porter atteinte à la sécurité de la personne.



RECENSEMENTS ÉPISODES MÉTÉOROLOGIQUES EXTRÊMES : UN NOUVEAU DISPOSITIF DE VEILLE ET D'ALERTE SUR CHAINGY

Suite à la catastrophe sanitaire de la canicule d'août 2003, un registre est ouvert en mairie afin de recenser à titre préventif les personnes les plus fragiles, âgées et/ou handicapées, isolées à leur domicile.

En cas de déclenchement du Plan Canicule, les personnes recensées sont systématiquement contactées afin de vérifier leur besoin d'aide ou de secours. Ce dispositif est également mis en place lors d'épisodes de grand froid et de neige, et cible les personnes les plus vulnérables.

Les conditions météorologiques extrêmes de ce début d'année ont révélé des insuffisances dans le précédent recensement de 2009-2010. Bien qu'utiles, les informations collectées ne correspondent pas forcément aux besoins des services de la mairie. De plus, des changements sont intervenus pour certaines situations nécessitant ainsi une mise à jour des données précédemment collectées. Aussi, la municipalité de Chaingy a



décidé de renouveler et mettre à jour son registre. Un nouveau questionnaire est disponible à l'accueil de votre mairie sur simple demande.

L'inscription sur ce fichier reste une démarche volontaire et n'est en aucun cas obligatoire. Elle présente un caractère facultatif laissé à la libre appréciation des personnes concernées. Les inscriptions seront enregistrées et gérées par la mairie.

Si vous avez plus de 65 ans et que vous souhaitez être recensé sur le fichier, retournez le questionnaire disponible en mairie le plus rapidement possible.

CANICULE INFO SERVICE

0 800 06 66 66

du 1^{er} juin au 31 août de 8h à 20h

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES : PRÉVENTION CONTRE LES CAMBRIOLAGES

La protection contre les cambriolages n'a pas pour effet de supprimer complètement le risque d'être victime d'un vol par effraction, mais de minimiser ce risque. Les différentes mesures préconisées contribueront à diminuer les probabilités de vol.

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes ! :

- Pensez à verrouiller vos portes et fenêtres, et à fermer vos volets et vos portails.
- Placez en lieu sûr et éloigné des accès, vos bijoux, moyens de paiement, clés de voiture. Il est conseillé de ne pas laisser

des objets de valeur visibles à travers les fenêtres.

- En cas d'absence durable, votre domicile doit paraître habité. Demandez à une personne de confiance de relever votre courrier et d'ouvrir les volets dans la journée.
- Les policiers et les gendarmes sont à votre service. Demandez-leur conseil et signalez tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou la commission d'un cambriolage.
- La protection contre les intrusions ainsi que toutes ces mesures de précaution ne seront jamais parfaites, mais auront pour but de décourager le voleur en retardant son action.

Si vous vous absentez, prévenez vos voisins et remplissez le formulaire « Opération tranquillité vacances » disponible en mairie.

PLUS D'INFORMATIONS

www.interieur.gouv.fr

PEUR DE PARTIR EN VACANCES ?



une seule solution

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



▣ Le logement social sur Chaingy

La commune de Chaingy ne dispose pas de parc de logement.

Elle est seulement informée des locations à caractère social disponibles et est parfois amenée à soumettre des dossiers de candidature lorsque les bailleurs sociaux (LogemLoiret et Batir Centre) la sollicitent.

📶 LES DÉMARCHES

Aussi, vous pouvez remplir une fiche de demande de logement social disponible en mairie ou sur son site internet, et la retourner au service logement de la commune. Elle sera examinée selon des critères patrimoniaux, de composition familiale, de niveau de ressources, de conditions de logement actuelles, de l'éloignement du lieu de travail et de la proximité des équipements répondant aux besoins du ménage.

Le dépôt d'une fiche de demande de logement social en mairie ne suffit pas. En plus de ce dépôt, il convient de constituer une demande auprès d'un lieu d'enregistrement agréé par l'État (bailleurs sociaux, Maison de l'Habitat...). Cette démarche permet que votre dossier soit proposé par les bailleurs sociaux lorsque la mairie n'est pas sollicitée

pour proposer des dossiers. De plus, vous pouvez y indiquer un périmètre de logement plus large, notamment sur les communes environnantes et l'agglomération orléanaise.

📶 ET ENSUITE ?

Dans le cas où la commune est sollicitée par les bailleurs sociaux parce qu'un logement vient à se libérer, le service logement de la mairie vous contactera afin de constituer un dossier de candidature qui sera envoyé au bailleur social et examiné par une commission d'Attribution Logement. Réglementairement, trois candidatures doivent être simultanément présentées pour chaque logement disponible. Aussi, constitution d'un dossier de candidature ne signifie pas forcément acceptation par la Commission.



📶 QU'EST-CE QUE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION LOGEMENT ?

Il s'agit d'une instance indépendante de la commune. Elle est chargée d'étudier les dossiers de candidature déposés pour les logements locatifs vacants et d'attribuer nominativement chaque logement locatif.

ATTENTION !

Les logements sociaux sur Chaingy ne se libèrent que peu voire pas du tout pour certains types notamment les types 4 et 5. Aussi, votre demande peut rester longtemps en attente dans nos services et l'attribution d'un logement peut parfois prendre des années. Aussi, n'oubliez pas de signaler tout changement d'adresse, de numéro de téléphone, de situation familiale ou professionnelle ou d'annuler votre demande en cas de relogement. Cette démarche permettra aux services de la mairie de vous contacter plus facilement en cas de proposition.

▣ Les bruits de voisinage rappel de la réglementation

Avec l'arrivée des beaux jours, les fenêtres s'ouvrent et il est possible de vivre davantage à l'extérieur de la maison. Mais il arrive parfois que cette qualité de vie soit troublée par les bruits environnants.



Comptant sur le civisme de chacun afin d'éviter les conflits et conserver une bonne entente de voisinage, voici quelques rappels concernant la réglementation en vigueur sur notre commune :

📶 EXTRAIT DE L'ARRÊTÉ MUNICIPAL DU 31 MARS 1999 :

« Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour leur voisinage

en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que :

- **les jours ouvrables**
de 8h30 à 12h et de 14h30 à 20h
- **les samedis**
de 9h à 12h et de 15h à 19h
- **les dimanches et jours fériés**
uniquement de 10h à 12h »

En cas de plaintes déposées à la mairie, les policiers municipaux sont assermentés pour dresser un procès verbal relatif au bruit.



LES FINANCES MUNICIPALES

Bilan des finances 2011

ANALYSE DE L'EXERCICE 2011

Les résultats du compte administratif 2011 font apparaître une stabilisation des dépenses de fonctionnement par rapport à 2010, dont les frais de personnel. Toutefois, nous constatons une augmentation des autres charges réelles, qu'il faudra contenir à hauteur du niveau de l'inflation.

Par ailleurs, la progression des ressources, nous permet de maintenir la capacité d'autofinancement.

Cette analyse doit nous conduire à une

gestion plus fine de nos dépenses et recettes de fonctionnement. Ce travail a commencé et sera poursuivi en 2012 avec conviction. Ces axes de gestion nous permettront de dégager un autofinancement suffisant pour ne pas alourdir trop fortement l'encours de la dette.

Le taux d'endettement de la ville est en baisse et présente une situation saine. Il témoigne de la bonne gestion financière, menée depuis des années en prévision d'une augmentation maîtrisée mais nécessaire de l'endettement à venir.

Chaingy dispose de marges de manœuvre

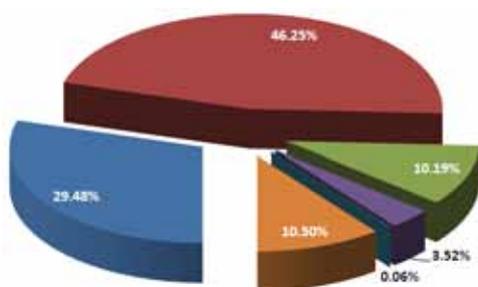


suffisantes lui permettant d'une part d'autofinancer sa politique d'investissement et d'autre part de recourir à l'emprunt dans de bonnes conditions (négociation de la durée de remboursement et des taux d'intérêts) et sans dégrader les grands équilibres budgétaires et financiers.

COMPTE ADMINISTRATIF 2011

Adopté par le Conseil Municipal lors de sa séance du 3 Avril 2012. Le compte administratif est un document comptable qui indique les réalisations effectives de l'année budgétaire 2011.

BUDGET PRINCIPAL : dépenses réelles de fonctionnement



Charges à caractère général : 943 319 € (29.48%)

Charges de personnel : 1 479 967 € (46.25%)

Autres charges : 326 064 € (10.19%)

Charges financières : 112 743 € (3.52%)

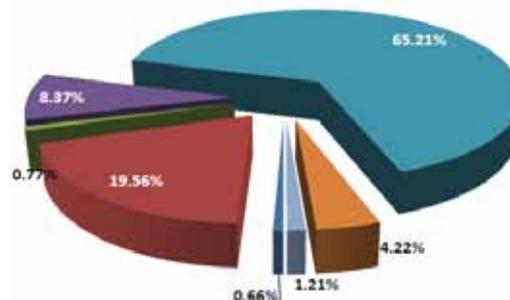
Charges exceptionnelles : 1 568 € (0.06%)

Opérations d'ordre : 335 976 € (10.50%)

BUDGET PRINCIPAL : dépenses réelles d'investissement (en k€)

| | |
|--|--------------|
| OPÉRATIONS D'ÉQUIPEMENT | 1 057 |
| Dont : | |
| Bâtiment Loisirs Jeunesse | 116 |
| Réfection Rue de la Haire | 271 |
| Vidéo Protection | 50 |
| Travaux Maison Paramédicale | 114 |
| Réfections de voirie | 187 |
| REMBOURSEMENT DU CAPITAL DE L'EMPRUNT | 156 |
| OPÉRATIONS D'ORDRE + AUTRES | 81 |
| TOTAL | 1 294 |

BUDGET PRINCIPAL : recettes réelles de fonctionnement



Atténuation de charges : 26 908 € (0.66%)

Dotations et subventions : 794 915 € (19.56%)

Autres produits de gestion courante : 31 409 € (0.77%)

Produits et services : 339 952 € (8.37%)

Impôts et taxes : 2 649 284 € (65.21%)

Revenus exceptionnels : 171 377 € (4.22%)

Opérations d'ordre : 49 127 € (1.21%)

BUDGET PRINCIPAL : recettes réelles d'investissement (en k€)

| | |
|--|--------------|
| SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT | 54 |
| EMPRUNTS | 0 |
| DOTATION FCTVA / TLE | 295 |
| RÉSULTAT SECTION DE FONCTIONNEMENT N-1 | 550 |
| OPÉRATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS | 346 |
| (Amortissements des immobilisations, ventes de terrains) | |
| RÉSULTAT 2011 | 49 |
| TOTAL | 1 294 |



Les orientations pour 2012

LES PRIORITÉS DU PROGRAMME 2012

Les orientations sur le programme d'investissement sont faites avec le souci constant de préserver nos capacités budgétaires. La réflexion va au-delà de l'horizon 2012 et la dimension pluriannuelle de chaque projet est évaluée.

En effet, depuis 2008 les projets structurants impactant plusieurs exercices sont gérés en AP/CP (autorisation de programme et crédit de paiement). Outil de prévision et de gestion budgétaire, cette procédure comptable accroît la lisibilité et le pilotage de nos opérations, en annua-

lisant les dépenses et les recettes.

L'année 2012 assure la concrétisation d'un projet initié en 2009, avec l'ouverture du chantier de construction du bâtiment loisirs jeunesse.

Le financement des investissements :

Pour financer ses investissements, la commune dispose des excédents dégagés par chacun des exercices de prospective et d'une trésorerie confortable. De plus, pour compléter ses ressources, la commune va procéder à la cession de biens et de foncier lui permettant de renforcer sa capacité à investir (environ 1 000 000 € sur les deux

prochains exercices). A noter également, que dans le cadre de sa refonte de la fiscalité de l'urbanisme, la commune a institué la Participation pour Raccordement à l'Egout, taxe qui rapportera approximativement plus de 130 000 € en 2012. La réflexion devra se poursuivre avec le zonage du taux de la taxe d'aménagement.

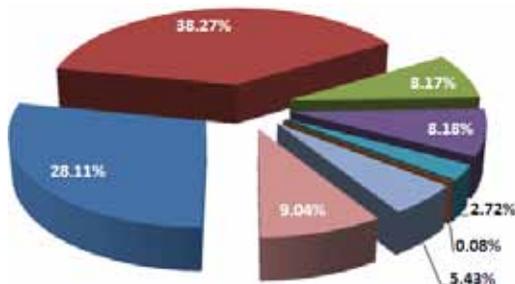
Ces prévisions nous permettront l'autofinancement du bâtiment loisirs jeunesse.

Pour autant, l'équipement public sportif et culturel sera financé par le recours à l'emprunt. Son montant devra être affiné en fonction de l'équilibre budgétaire des prochains comptes administratifs.

BUDGET PRIMITIF 2012

Adopté par le Conseil Municipal lors de sa séance du 3 Avril 2012, le budget primitif est un document comptable qui indique les prévisions de dépenses à effectuer pour 2012. Cet ensemble de dépenses est équilibré par un ensemble de recettes. Les membres du Conseil Municipal ont décidé de maintenir les taux des 3 taxes directes.

BUDGET PRINCIPAL : dépenses de fonctionnement



Charges à caractère général : 1 133 985 € (28.11%)

Charges de personnel : 1 543 850 € (38.27%)

Atténuation de produits : 329 500 € (8.17%)

Autres charges : 329 960 € (8.18%)

Charges financières : 109 600 € (2.72%)

Charges exceptionnelles : 3 140 € (0.08%)

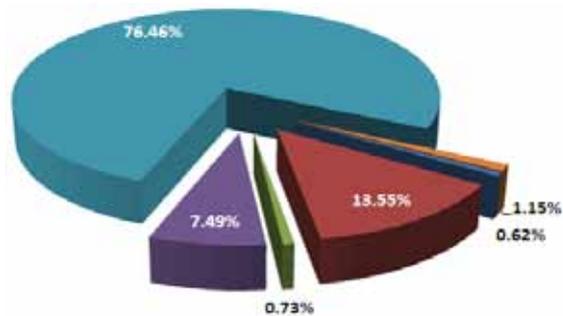
Opération d'ordres (amortissements) : 220 000 € (5.43%)

Virement à la section investissement : 364 575 € (9.04%)

BUDGET PRINCIPAL : dépenses d'investissement (en k€)

| | |
|--|--------------|
| OPÉRATIONS D'ÉQUIPEMENT | 3 803 |
| Établissement Public Sportif et Culturel | 825 |
| Construction Bâtiment Loisirs et Jeunesse | 1 925 |
| Réfection Voirie | 250 |
| Eclairage Public | 167 |
| Aménagement maison paramédicale (étage) | 100 |
| Préau + Plonge restaurant scolaire | 110 |
| REMBOURSEMENT DU CAPITAL DE L'EMPRUNT | 133 |
| AUTRES DÉPENSES | 23 |
| DÉPENSES IMPRÉVUES | 50 |
| OPÉRATIONS D'ORDRE | 53 |
| TOTAL | 4 062 |

BUDGET PRINCIPAL : recettes de fonctionnement



Atténuation de charges : 25 000 € (0.62%)

Dotations et subventions : 546 800 € (13.55%)

Autres produits de gestion courante : 29 410 € (0.73%)

Produits et services : 302 100 € (7.49%)

Impôts et taxes : 3 084 950 € (76.46%)

Opérations d'ordre + Autres produits : 46 350 € (1.15%)

BUDGET PRINCIPAL : recettes d'investissement (en k€)

| | |
|---|--------------|
| RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ | 1 406 |
| SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT | 350 |
| EMPRUNT | 125 |
| DOTATION FCTVA / TLE | 175 |
| RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT 2011 | 863 |
| VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT | 365 |
| PRODUITS DE CESSIONS | 547 |
| OPÉRATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS | 231 |
| TOTAL | 4 062 |

☐ Animations burlesques de 2 à 99 ans !

DIMANCHE 3 JUIN
11H – 18H
PLACE DU BOURG ET
COMPLEXE SPORTIF

Artisans
Commerçants
Cambiens



L'association cambienne des artisans et commerçants « fait le cirque » avec Antioche et Zegora le dimanche 3 juin 2012 place du bourg, une animation qui égayera le marché dominical !

Dès 11h, Antioche et Zegora apporteront une poussette des années 50 revue et corrigée par leurs soins. Ils n'ont trouvé personne pour garder leur progéniture, Bidule.

Ils devront malgré tout présenter leur spectacle de magie de rue, avec la présence imposante de Bidule et toutes les situations burlesques qui en découlent. Un cas de force majeure, que tous parents ont vécu !

Les animations de l'après-midi se dérouleront au complexe sportif, de 14h à 18h. Antioche et Zegora vous dévoileront le surprenant contenu de leur valise... parfaitement inutile pour un voyage!

La valise est un spectacle composé de sketches clownesques, magie burlesque, et illusions d'optique.

Vous profiterez également du programme « Tous en scène », une animation de rue familiale avec vélos rigolos, grand bi, bi-clowns, matériel de jonglerie et d'équilibre !

Un stand maquillage pour enfants et une buvette seront également proposés.

Venez nombreux enfants, parents, et grands parents !

ACCÈS GRATUIT

☐ Les Parents d'Elèves toujours en alerte

 **LES RASED EN DANGER DANS LE LOIRET**

31 suppressions de postes de RASED (Réseaux d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté) dans le département du Loiret, dont Chaingy.

Ces dernières années, les restrictions faites à l'éducation nationale ont entraîné de nombreuses suppressions de postes, faisant ainsi grimper considérablement les effectifs par classes. Plus d'élèves dans une classe, c'est moins de temps accordé à chacun ; hors nos enfants ne sont pas tous égaux face aux apprentissages. Parfois, il est nécessaire de passer plus de temps pour apprendre, c'est pourquoi nos enseignants proposent un soutien lors de la pause méridienne.

Pour certains enfants, il est nécessaire de se faire accompagner par des enseignants plus spécialement formés à

gérer la prévention de l'échec scolaire, c'est l'intervention des RASED.

Économies budgétaires obligent, les postes de RASED sont menacés à Chaingy ! N'y aurait-il plus d'élèves en difficulté sur la commune de Chaingy ?

Accepter la suppression des RASED c'est accepter l'idée que l'école publique ne soit plus l'école pour tous, mais l'école pour tous ceux qui peuvent la suivre ! C'est accepter l'échec scolaire et l'inégalité.

L'existence de ces structures est indispensable à l'aide aux enfants en difficulté car l'aide personnalisée dispensée par les enseignants, ne pourra jamais se substituer à l'action des RASED.

En tant que citoyens, il est de notre devoir de veiller à ce que l'école tienne ses engagements de service public. Un collectif a d'ores et déjà été créé : le "Collectif RASED 45" auquel la FCPE participe. Vous pouvez également soutenir le mouvement en signant la pétition sur le site www.appeldesrased.fr.



 **EFFECTIFS DU PRIMAIRE SOUS SURVEILLANCE**

Le maintien de la dixième classe, créé l'année précédente au sein de l'école primaire de Chaingy n'est absolument pas automatique. Seul le nombre d'inscrits pour 2012 fera pencher la balance pour un maintien ou une suppression.

En tant que représentants des parents d'élèves des écoles de Chaingy, nous nous devons de souligner et de rappeler l'importance que représente l'inscription de vos enfants à l'école pour l'année scolaire 2012-2013.



Les Fripouilles de Chaingy font des cachoterics !



Cette année encore le carnaval fut une réussite chez les Fripouilles. Le soleil au rendez-vous, nous en avons profité pour nous promener jusqu'aux jeux où les enfants aiment s'amuser. Tous très beaux dans leurs déguisements, la matinée s'est achevée dans une bataille de confettis - "rigolade assurée", récompensée par une sieste bien méritée l'après-midi afin de se remettre de nos émotions !

Après avoir fêté les papas et les mamans (moment très important pour les enfants qui s'investissent énormément pour fabriquer leurs cadeaux), nous organiserons notre pique-nique de fin d'année le jeudi 28 juin.

Cette année, une belle surprise est au programme pour que ce moment soit une vraie fête.

Nous prévoyons une matinée bien animée et je pense que tous les enfants passeront de bons moments. Une façon de dire au revoir aux grands qui partent à l'école et à ceux qui nous quittent. Nous n'en dévoilerons pas davantage pour que la surprise reste entière !



Les vacances arrivent à grands pas, mais ne vous inquiétez pas nous serons là tout l'été. Nous reviendrons dès la rentrée pour vous conter de nouvelles aventures.

RENSEIGNEMENTS

MME DA CUNHA

02 38 88 85 07

lesfripouilles@sfr.fr

Familles Rurales : la quinzaine de l'essayage !

Pendant deux semaines, vous pourrez essayer l'une des nombreuses activités de Famille Rurales Chaingy. Il suffit de

prendre contact avec le responsable de la section. Toutes les coordonnées se trouvent dans le tableau ci-dessous.



| ACTIVITÉS | JOURS | DE - À | COORDINATEUR(TRICE) | N ° TÉLÉPHONE |
|--------------------------------|----------|--------------------------------|---|----------------------------------|
| DANSE COUNTRY | Mercredi | 20h00 - 22h00 | Cathy Gay | 06 58 74 53 32 |
| DANSE DE SALON | Lundi | 20h30 - 22h00 | Eric Lecuyer Annie Cornillot-Clément | 02 38 88 23 28 02 38 88 89 59 |
| TAI CHI CHUAN & CHI QONG | Mardi | 10h00 - 11h00 | Cathy Gay | 06 58 74 53 32 |
| YOGA | Lundi | 9h30 - 10h30 10h45 - 11h45 | Liliane Daude | 02 38 88 98 01 |
| | Jeudi | 17h45 - 18h45 19h00 - 20h00 | | |
| STRETCHING | Mercredi | 19h00 - 20h00 | Moïsette Bezé | 02 38 88 80 40 |
| | | | Colette Boucheron | 02 38 88 93 01 |
| TONIC GYM L.I.A. | Vendredi | 19h00 - 20h00 | Jean-Pierre Dubois | 02 38 88 92 23 |
| | Lundi | 19h30 - 20h15 | Christine Framboisier | 02 38 80 24 97 |
| T.A.F. (TAILLE ABDOS FESSIERS) | Jeudi | 18h30 - 19h30 | Elsa Daude | 06 89 37 44 61 |
| | | 19h30 - 20h30 | | |
| FITNESS | Lundi | 18h30 - 19h30 | Virginie Brignon | 06 83 54 57 92 |
| MODERN JAZZ | Mardi | 19h30 - 21h15 | Maryline Penverne | 02 38 88 05 57 |



Les enfants seront également les bienvenus.

Dès 3 ans ils sont accueillis à la Gym-enfants et dès 4 ans au Modern jazz.

| ACTIVITÉS | COURS | JOURS | DE - À | COORDINATEUR(TRICE) | N ° TÉLÉPHONE |
|-------------------------------------|------------------|---------------|---------------|---------------------|----------------|
| GYM ENFANTS | 6 - 9 ans | Mercredi | 10h00 - 11h00 | Liliane Daude | 02 38 88 98 01 |
| | 3 - 6 ans | Mercredi | 11h00 - 11h45 | | |
| COUNTRY KIDS | 8 - 12 ans | Mercredi | 19h00 - 20h00 | Cathy Gay | 06 58 74 53 32 |
| MODERN JAZZ | Maternelles | Mercredi | 13h30 - 14h15 | Maryline Penverne | 02 38 88 05 57 |
| | CP | Mercredi | 14h15 - 15h15 | | |
| | CE1 - CE2 | Mercredi | 16h15 - 17h15 | | |
| | CM1 - CM2 | Mardi | 17h00 - 18h00 | | |
| | 6 ^{ème} | Mardi | 18h00 - 19h00 | | |
| 5 ^{ème} - 4 ^{ème} | Mercredi | 15h15 - 16h15 | | | |

Les groupes sont très difficiles à constituer car les enfants ont des âges et des niveaux différents, et les parents ont aussi des contraintes horaires.

Nous vous conseillons donc de **préinscrire** les enfants pour la **Modern Jazz**, les **mercredis 20 et 27 juin**, de 13h30 à 14h15 et de 16h15 à 17h15, à la salle plurivalente.

DU 18
AU
29 JUIN 2012

Les inscriptions auront lieu le samedi **8 septembre** au CAC dans le cadre du Forum des associations ; mais il sera possible de se préinscrire dans la plupart des sections dès la fin juin, à l'aide d'un formulaire qui sera mis en ligne sur le site web de la mairie de Chaingy.



Le CHAD, entre recherche et vendange

Dans le cadre de nos recherches sur l'histoire locale de Chaingy, nous avons besoin de documents, témoignages, photographies, uniformes sur la musique « La Concorde » en vue d'une exposition. Cambiennes et Cambiens, recherchez dans vos armoires, greniers et cartons à souvenirs !

Si vous trouvez des documents, contactez Elisabeth Vigier au **02 38 88 85 14** ou Jacques Willemez au **02 38 80 61 12**.

Merci pour votre collaboration.

l'entretien de la vigne de Bel Air a repris avec le beau temps. La taille a été faite le 24 mars 2012. Venez nous rejoindre pour les prochaines activités liées à la vigne.

Chaingy

Hier

Aujourd'hui

Demain



Le Club 3, tout un programme !

Été comme hiver, les membres du Club 3 sont toujours en activité. Entre jeux de société et jeux de cartes, gymnastique, promenade et pétanque, nos aînés ne sont pas prêts de s'ennuyer !

Pour les intéressés, voici le programme jusqu'à la rentrée :

• **Mercredi 27 juin** : repas de la gym, 12h, salle polyvalente.

• **Vendredi 29 juin** : Assemblée Générale, 14h, Centre Associatif et Culturel.

La pétanque sera maintenue tout l'été, le mardi après-midi à Fourneaux Plage, ainsi que les jeux de cartes et autres, le jeudi après-midi au Centre Associatif et Culturel.

Bonnes vacances à tous !

L'École de Musique pleine de projets



UN DUO DE FLEURS POUR LE NOUVEL AN

L'orchestre de l'école de musique a donné son concert du nouvel an le dimanche 22 janvier dans l'église de Chaingy. Le public venu nombreux a pu apprécier la diversité du programme et notamment deux œuvres lyriques très applaudies : la barcarolle des contes d'Hofmann ainsi que le Duo des Fleurs de Léo Delibes. Valérie Ravet et Elodie Calloud-Belcourt étaient accompagnées par l'orchestre « I will follow Him » pour présenter tous les musiciens de l'orchestre et la marche de Radetzky a clôturé ce concert.

SORTIE AU MUSÉE DE LA MUSIQUE MONTOIRE-SUR-LE LOIR

C'est dans le cadre de leur formation musicale que 28 jeunes élèves de l'école de musique se sont déplacés, le mercredi 21 mars, au musée des musiques traditionnelles de Montoire-sur-le-Loir (41). Dans cette ville connue pour son festival international de musiques traditionnelles, ils ont pu découvrir son musée d'instruments et traditions musicales du monde entier. Tout d'abord, en atelier, les élèves ont découvert, par le jeu collectif, des instruments de musique d'Amérique du sud, d'Asie et d'Europe de l'est. Des petits ensembles ont été formés afin de recréer la pratique musicale des cultures abordées. Massiko, musicien Bolivien, a entraîné les enfants dans la musique de son pays au son des différentes flûtes de pan et percussions.



CONCERT DANS LE CENTRE BOURG

L'orchestre de l'école de musique donnera une aubade le dimanche 17 juin à 11h sur la place du bourg. Musique légère et de variété pour environ une heure de divertissement.

Venez faire votre marché en musique ! (concert maintenu en fonction de la météo).

PIQUE-NIQUE MUSICAL

Comme l'année dernière, la fête de fin d'année sera organisée sous forme de pique-nique musical dans la cour de l'école de musique. Les élèves se produiront sous forme d'ensemble sur un podium, alors que tables et chaises seront installées pour permettre à chacun d'apporter son pique-nique à partir de 18h30.

La Compagnie du Ginkgo Envers et contre tout

Des mots tordus, un prince malade et des enfants en balade.

Des valises pleines de mots, un ping-pong verbal, une équipe d'ados très spéciale.

Un réveil précipité, un objet adoré, un collectionneur patenté, des souvenirs gravés et plein d'autres surprises, par les adultes préparées...

POUR PLUS D'INFOS

06 83 46 31 73

cieduginkgo@aol.com

<http://compagnieduginkgo.free.fr>

ou notre page Facebook

... la suite...

samedi 16 juin à 20h30
à la salle polyvalente de Chaingy, et c'est gratuit



☐ L'AS Judo, toujours présente !



Cette année encore, l'AS Judo Chaingy a vu son nombre de licenciés augmenter de 28 %. Une belle dynamique semble être installée chez nos jeunes Cambiens, c'est donc extrêmement positif.

📡 L'ANNÉE 2012 BIEN REMPLIE

L'intervention à l'école primaire (CP) est maintenue en fin d'année scolaire avec Sophie Petit. Mais nous ne pourrions malheureusement pas intervenir à l'école maternelle suite au refus de l'inspection académique.

Le club maintient l'ouverture de la séance adulte du mardi soir vers d'autres disciplines liées au Judo : Jujitsu et défense (Aikido-Boxe...) au plus près de vos attentes personnelles. Sans oublier le cours en commun adultes à Saint-Ay le vendredi soir.

N'hésitez pas à vous renseigner !

Possibilité de deux cours d'essais gratuits avant de vous engager à tout moment dans la saison.

📡 LE PALMARÈS JEUNESSE

Nos jeunes judokas (poussins et pré-poussins) participent, avec de belles réussites, à certaines compétitions dans le département :

- 7^{ème} sur 16 à Saint-Denis-en-Val, pour 16 participants.
- 2^{ème} à Marcilly-en-Villette.
- La compétition des petits tigres étant en cours, pas de résultats définitifs pour l'instant.

📡 LES DATES À RETENIR

- samedi 16 juin 2012 - 16h30 : démonstration au gymnase.
- jeudi 28 juin 2012 - 20h : assemblée générale au CAC. (Mise en place des horaires de la saison 2012/2013, tarifs...)

- mardis 19 et 26 juin 2012 - 19h30 à 21h : cours gratuits à partir de 14 ans et adultes de self-défense jujitsu au dojo.
- mercredi 27 juin 2012 : fin des cours.
- samedi 1^{er} septembre 2012 - 10h30 : inscriptions 2012-2013 au dojo.
- mardi 4 septembre 2012 : reprise des cours.

L'AS Judo Chaingy vous souhaite une bonne fin de saison et de bonnes vacances d'été.

Nous comptons sur vous pour la saison 2012-2013 et remercions ici ceux et celles (licencié(e)s, parents, partenaires), qui nous ont fait confiance.

Sportivement vôtre !

☐ Chaingy Basket en mouvement



La saison de basket se termine, une année encore remplie d'émotions, de belles victoires, avec des jeunes toujours passionnés par ce sport d'équipe.

Cette année, une formation d'arbitre animée par Maxence a suscité quelques vocations : deux candidats, Mona et Alcino ont été reçus à l'examen d'arbitre départemental. Cette formation sera reconduite l'année prochaine, en espérant de nouveaux participants (jeunes ou parents).

Nous félicitons Alicia et Olivier qui ont reçu leur diplôme d'animation basket club.

Nos opérations « chocolats de Noël » et « Pâques » ont remporté un vif succès, ce qui permettra d'offrir une sortie à tous nos licenciés.

Un tournoi intra club réservé aux jeunes licenciés sera organisé le samedi 2 juin.

Si vous aimez le basket, venez nous rejoindre ! Joueurs (même débutants), entraîneurs et arbitres (confirmés ou non) sont les bienvenus.



Rendez-vous à l'Assemblée Générale le mercredi 27 juin à 18h30 au CAC et au forum des associations le samedi 8 septembre 2012.

Bonne vacances à tous !



L' ECSAF, au passé, au présent



supporter, vous connaissez quelqu'un ?
N'hésitez pas à prendre contact avec Fanny
au **06 27 32 62 16** ou fanjer@hotmail.fr
Nous vous ferons parvenir une invitation
et le programme de la journée.

SAMEDI 8 SEPTEMBRE
A PARTIR DE 14H
COMPLEXE SPORTIF LUCIEN GRIGNOUX

**AUJOURD'HUI, LE FOOT EN
LOISIRS, C'EST POSSIBLE !**

Aujourd'hui, le club est toujours en quête
de nouveaux licenciés ! Le foot vous
passionne et la pratique vous manque ?
Notre équipe loisirs joue tous les ven-
dredis soir vers 20h.

Vous avez entre 20 et 77 ans,
venez nous rejoindre ! Pas de
championnat, mais des rencontres
dans la plus grande convivialité, tou-
jours clôturées par un pot de l'amitié



INFORMATIONS
JM JOUSSON – 06 03 56 73 04
jeanmichel.jousson@free.fr
SITE INTERNET :
<http://monclub.net/E.C.S.A.F>

Vous cherchez un club, vous vou-
lez changer de club, vous épanouir,
transmettre votre passion du football
aux jeunes, alors n'hésitez pas à nous
contacter !

**Le club continu sa progression,
il se place aujourd'hui à la 11^{ème}
place des clubs du Loiret, et la
36^{ème} place sur la région Centre.**

JOYEUX ANNIVERSAIRE !

Le 8 septembre prochain, nous célébre-
rons l'anniversaire de l'Amicale Sportive
de Chaingy créée en 1942. En 2007, la
section Football a fusionné avec le club
de Saint-Ay, devenant ainsi l'ECSAF que
nous connaissons aujourd'hui.

Nous recherchons activement nos an-
ciens joueurs pour fêter cet évènement
majeur pour le club.

Vous êtes un ancien joueur, un ancien

Solidarité

Les donateurs de sang : une association toujours active



**JOURNÉE MONDIALE
DU DON DU SANG**

JEUDI 14 JUIN

Sans attendre, donnez à ceux qui ne
peuvent pas attendre.

APPEL AU DON
L'association pour le don du sang
Chaingy/Huisseau organise
une collecte de sang le :
SAMEDI 30 JUIN DE 8H30 À 12H30
salle polyvalente

LE TRADITIONNEL MÉCHOUI

L'association pour le don du sang de
Chaingy/Huisseau-sur-Mauves vous
invite à partager un moment convivial
autour de son méchoui annuel, dans un
esprit toujours familial et bon enfant !

Les bulletins d'inscriptions seront dis-
tribués prochainement dans vos boîtes
aux lettres.

DIMANCHE 24 JUIN - 12H30
BASSIN DES TROIS COLLINES

Grande Braderie du Secours Populaire Français



L'antenne de Chaingy du Secours
Populaire Français, organise une grande
braderie de vêtements, linge de maison,
livres, jeux, vaisselles et autres acces-
soires, pour financer des actions d'accès
à la culture et aux vacances.

OUVERT À TOUS

Nous comptons sur votre solidarité et
votre présence !

SAMEDI 2 JUIN
DE 9H30 À 17H30
DEVANT LE LOCAL DU S.P.F.
(PRÈS DE L'ÉCOLE)
11, RUE DE LA GROUE



☐ Infos SMIRTOM : Les jours de collecte et informations pour la collecte



📡 LES JOURS DE COLLECTE ET INFORMATIONS POUR LA COLLECTE

**Jour de collecte ordures
ménagères : Mercredi**
(sortir les bacs la veille)

**Jour de collecte emballages :
Vendredi**
(sortir les bacs la veille)

La collecte n'a pas lieu les jours fériés. Elle est reportée au lendemain, entraînant ainsi un décalage d'une journée pour l'ensemble des collectes

Pour la sécurité des agents de collecte, tout sac déposé à côté de votre bac ou au dessus, ne sera pas collecté.

Toutes vos ordures ménagères doivent être mises en sac et non en vrac.

Tous vos déchets ménagers recyclables doivent être mis en vrac dans votre bac.

Pour toute information concernant vos bacs ordures ménagères et emballages, nous vous invitons à nous contacter au **02 38 44 59 35** ou nous envoyer un courriel à l'adresse :

smirtombeaugency@yahoo.fr

📡 LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Sur votre commune vous disposez des points d'apport volontaire suivants :

- Rue de la Prévôté : verre/journaux-magazines/emballages
- Place du clos de l'Échelle : verre/journaux-magazines
- Route de La Chapelle : verre/journaux-magazines/emballages
- Rue Latérale : verre/journaux-magazines
- Impasse de la Cornellerie : verre/journaux-magazines/emballages
- Rue de la plage de Fourneaux 1 : verre
- Rue de la plage de Fourneaux 2 : verre

📡 LE POINT D'APPORT VOLONTAIRE POUR LES TEXTILES

A côté du cimetière (à côté des PAV).

Vous pouvez déposer : Vêtements - Linge de maison (draps, couvertures...) - Peluches - Tissus - Maroquinerie (chaussures, sacs, ceintures...).

Merci de ne pas déposer vos sacs au sol.

📡 CONSIGNES DE TRI

- Utiliser des sacs de 50 litres maximum pour pouvoir les rentrer dans le conteneur de collecte
- Si le conteneur est plein, ne déposez pas vos sacs au sol
- Veillez à toujours bien fermer le sac
- Ne pas déposer de vêtements en vrac ou dans des cartons
- Donner des vêtements propres (non souillés par de la graisse, solvant ou de la peinture)
- Les chaussures sont à attacher par paire

PLUS D'INFORMATIONS SUR

www.chaingy.fr,

RUBRIQUE « déchets »

PANNEAU D'INFORMATION MAIRIE

ET À L'ACCUEIL

**Changement d'adresse
des bureaux du SMIRTOM**
2, avenue des Clos Neufs -
Zone Actiloire
45190 BEAUGENCY
(adresse postale)



☐ Le service à la personne avec Familles Rurales Loiret

Le service à la personne est un service qui intervient 7 jours sur 7 pour les actes de la vie courante auprès des personnes âgées et personnes handicapées : entretien du linge, du logement, aide à la toilette, préparation des repas ; mais aussi auprès des familles : taches ménagères ou garde d'enfant en journée ou temps périscolaire.

Pour toute information, une responsable de secteur est à votre disposition.

CONTACT SERVICE À LA PERSONNE :

21 PLACE DU BOURG À CHAINGY

PERMANENCE : LE VENDREDI DE 12H

À 13H30 OU/ET SUR RDV

RESPONSABLE DE SECTEUR :

06 86 56 78 36

FÉDÉRATION : 02 38 65 48 77



Retrouvez à chaque parution, les principaux dossiers étudiés par les conseillers municipaux de votre commune.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les procès verbaux de chaque conseil municipal sur :

www.chaingy.fr dans l'onglet le conseil municipal puis comptes rendus.

Conseil du 17 novembre 2011

INSTITUTION DE LA TAXE D'AMÉNAGEMENT

Suite à la réforme de la fiscalité de l'aménagement, la municipalité a substitué la Taxe Locale d'Équipement par la Taxe d'Aménagement. Son taux est fixé à 5% et est applicable à compter du 1^{er} mars 2012. Cette décision est valable pour une durée de 3 ans (soit jusqu'au 31 décembre 2014), mais le taux fixé ci-dessus pourra être modifié tous les ans.

SUBVENTION D'INVESTISSEMENT À L'ASSOCIATION MAISON FAMILIALE RURALE

Une subvention a été accordée à la Maison Familiale Rurale de Chaingy afin de participer financièrement à la construction du préau de l'établissement, celle-ci correspond à 50% du coût prévisionnel des travaux. Le coût final de construction du préau est de 21 225,09 €. Le montant de la subvention est donc fixé à 10 613 €.

Conseil du 13 décembre 2011

DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA CONSTRUCTION DU BÂTIMENT « ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET LOISIRS JEUNESSE »

La commune a décidé de la construction d'un bâtiment destiné à l'accueil périscolaire et aux loisirs jeunesse.

Considérant que cette opération peut être subventionnée au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (ancienne Dotation Globale d'Équipement) 2012, la municipalité a décidé de solliciter une subvention au taux maximum pour la réalisation de ce projet, et de requérir l'autorisation de préfinancer ces aménagements.

Pour financer cet équipement des subventions institutionnelles sont prévues : une aide de la Caisse d'Allocations Familiales pour un montant de 250 000 € (prêt à taux zéro et subvention), de la Réserve parlementaire pour un montant de 20 306 €. Depuis la séance de ce conseil municipal, l'État a accordé une subvention de 178 236 €.

Conseil du 31 janvier 2012

VENTE DE BIENS IMMOBILIERS

La commune est propriétaire d'un pavillon situé 2, passage de la Châtonnière (surface habitable 110 m² et terrain 630 m²) et d'un terrain d'une superficie de 700 m², situé place du Clos de l'Échelle.

Les biens sont respectivement estimés à 250 000 € pour la maison et 85 000 € pour le terrain. Ces estimations sont proposées par France Domaine.

Ces biens sont donc proposés à la vente

et le produit de leurs cessions permettra de financer les divers investissements de la commune.

SIGNATURE DES MARCHÉS DE TRAVAUX DU BÂTIMENT LOISIRS JEUNESSE

La commune a procédé à une consultation (selon la procédure adaptée et en application des articles 28 et 52 du code des marchés publics) dans le cadre des marchés de travaux pour :

- La construction d'un « Bâtiment Loisirs Jeunesse » dont le coût des travaux était estimé à 1 200 000 € HT
- L'aménagement de ses abords dont le coût des travaux était estimé à 380 000 € HT.

Au vu du rapport d'analyse des offres établi suite à l'ouverture des plis, la commune a attribué les marchés de travaux au maître d'œuvre d'Archi et pour un montant total de 1 445 054,04 € HT.

Conseil du 23 février 2012

PARTICIPATION COMMUNALE POUR LE SÉJOUR EN CLASSE DE MER, DE DÉCOUVERTE, DE NEIGE

Les deux classes de CP (soit 49 enfants) partent en « classe transplantée » à Crocq du lundi 16 avril au samedi 21 avril 2012 sur le thème « Découverte du Milieu », avec l'œuvre Universitaire du Loiret.

La municipalité participe au financement du projet à hauteur de 45 %, par enfant, du montant restant à la charge de la commune et des familles (après participation du Conseil Général) et de 50%, à partir du 2^{ème} enfant, lors d'une fratrie, des séjours en classe de mer, de découverte ou de neige.

La participation de 55 % ou de 50 % dans le cas de fratrie reste à la charge des familles.

Les deux classes de CM2 (soit 55 enfants) partent en classe verte en 2012. Ce projet a été monté en totalité par les deux enseignants et se nomme « PROJET LOIRE ». Plusieurs activités composent ce projet :

- Séjour Maison de Loire du 11 au 14 juin 2012 pour un montant de : 8 702 €
 - Atelier de sculpture entre le 15 et le 29 juin 2012 pour un montant de : 1 200 € Soit un montant total de : 9 902 €
- La commune participera à hauteur de 45 % du montant total de 9 902 € soit 4 455,90 €.

Les familles participeront à hauteur de 95 € par enfant. La coopérative prendra à sa charge le reste de la somme.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Après examen des dossiers par la Commission Finances, dans sa séance du 9 février 2012, la municipalité a décidé de fixer le montant des subventions sollicitées par

les associations à hauteur de 120 000 €. Les subventions versées sont destinées à assurer le fonctionnement des associations qui en déposent la demande.

MODIFICATION D'ACCUEIL À LA STRUCTURE MULTI-ACCUEIL « LES P'TITS LOUPS »

Considérant la baisse du taux d'occupation de la SMA pour 2011, et afin de ne pas être pénalisé financièrement pour le Contrat Enfance Jeunesse, une demande d'agrément modulé a été sollicitée auprès des services de la PMI.

Pour maintenir le taux de fréquentation, la commune a décidé, avec l'accord de la PMI, d'ajouter 3 contrats de garde à temps plein et d'instaurer l'ouverture de la structure aux enfants hors commune pendant les mercredis et petites vacances. Des contrats spécialisés pour l'accueil d'enfant en garde alternée et en famille d'accueil ont également été mis en place.

À noter également, toute demi-heure commencée est due ; au lieu d'une heure auparavant.

OUVERTURE D'UN CABINET MÉDICAL

Au vue de l'évolution constante de la démographie de la commune et suite aux directives de l'Agence Régionale de Santé (ARS), la municipalité souhaite maintenir et renforcer l'offre de soin sur la commune. La commune est propriétaire d'un espace foncier situé au lieu-dit le Pré Hatton, dans le prolongement du lotissement du Clos Renard.

Celui-ci est destiné à l'accueil d'un équipement public ou privé d'intérêt collectif de type médico-social. Une partie de ce terrain a été cédé à NEXITY GEORGE V en vue de la réalisation d'un pôle habitat destiné aux séniors.

La municipalité a décidé que la partie restante, soit 1 600 m², serait destinée à la création d'un cabinet médical, et va procéder à la vente du terrain aux docteurs Lenoir, Lapenne, Bizeau et Jousson souhaitant ouvrir un cabinet sur Chaingy.

Conseil du 3 avril 2012

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2012

Après le débat d'orientation budgétaire du 31 Janvier 2012 et l'examen du budget prévisionnel primitif pour l'exercice 2012 par la Commission Finances des 14 et 28 Février et du 8 Mars 2012, le Conseil Municipal a décidé de maintenir les taux des trois taxes directes locales pour l'année 2012 comme suit :

- taxe d'habitation : 17,94 % inchangé
- taxe sur le foncier bâti : 18,69 % inchangé
- taxe sur le foncier non bâti : 41,94 % inchangé.